

# ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



## PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale

## PRÉREQUIS

Diplôme initial d'aide-soignant ou AES requis par décret  
| Être en situation d'emploi auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée

## PROFIL DE L'INTERVENANT

Juriste, Cadre de Santé, Psychomotricien, Neuropsychologue, IDE Psychologue, Diététicienne, Ergothérapeute

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender l'environnement professionnel, ses ressources et ses contraintes, pour développer des capacités à accompagner des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées dans une démarche de projet
- Accompagner au quotidien les personnes Alzheimer ou souffrant de maladies apparentées en prenant en compte la singularité de la personne et les caractéristiques de la pathologie
- Travailler en concertation avec d'autres intervenants

## ÉLÉMENTS DE CONTENU

### Module 1 • Concurrir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé dans le respect de la personne

- Appréhender l'environnement professionnel, ses ressources et ses contraintes pour développer des capacités à accompagner des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées dans une démarche de projet
- Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur les troubles ou la maladie
- Écouter, conseiller, soutenir et guider l'aidant et l'accompagner dans le choix des attitudes les plus adéquates à tenir, l'adaptation de l'environnement et de la prise en charge
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et en réseau
- Organiser son activité en fonction des autres intervenants et du contexte
- Utiliser les outils de suivi des indicateurs de santé et respecter les modalités de transmission des informations aux autres professionnels

### Modules 2 • Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie

- Accompagner au quotidien les personnes Alzheimer ou souffrant de maladies apparentées en prenant en compte la singularité de la personne et les caractéristiques de la pathologie
- Tenir compte des rythmes et envies de la personne
- Aider la personne à préserver l'image de soi
- Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne
- Repérer les dimensions éducatives, affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien (notamment achats, entretien du linge, aménagement de l'espace, réalisation des repas)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Apports théoriques
- Analyse des pratiques
- L'étude de situations professionnelles, de cas cliniques
- Travaux en sous-groupes et exercices
- Mise en situation par simulation, jeux de rôles



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation  
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur  
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

## DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

## TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.



### UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr